



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

personnel

Question écrite n° 69586

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le fait que le désengagement des services de l'État conduit à transférer une charge de travail beaucoup plus importante aux communes. Or en zone rurale et faute de moyen, les municipalités ne peuvent pas toujours augmenter en conséquence le nombre d'heures hebdomadaires effectuées par le secrétaire de mairie. De plus, contrairement à ce que l'on pourrait croire, l'informatisation n'est pas toujours une source d'économie de temps au niveau des communes ; elle a plutôt pour effet, de faciliter le travail de l'administration d'État. C'est tout particulièrement le cas dans le domaine de la gestion budgétaire. Elle lui demande donc comment cet aspect de l'évolution du travail des secrétaires de mairie dans les petites communes rurales peut être pris en compte.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69586

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 novembre 2014](#), page 9760

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)